



M et Mme Thierry CRUZ

Résultats du concours des maisons fleuries 2016

1^{ère} Catégorie : maisons de bourg ou de lotissement avec jardin visible de la rue

1 ^{er}	M. et Mme Thierry CRUZ	11 allée Dom Edouard-Clerc
2 ^{ème}	M. et Mme Fernand THIBAUT	14 cour des Ormeaux
3 ^{ème} ex-æquo	M. Roger SAMOYEAU	6 rue Saint-Aquilin
3 ^{ème} ex-æquo	M. et Mme Gérard DELORME	15 rue Marchande
3 ^{ème} ex-æquo	M. et Mme Bachir LAOUAR	41 route de Beaucé
6 ^{ème}	M. et Mme Joël MALA	9 allée de Galichon
7 ^{ème} ex-æquo	M. et Mme Michel VOISIN	17 allée du Puits-aux-Moines
7 ^{ème} ex-æquo	M. et Mme Roger BRUON	15 allée Saint-Clément
7 ^{ème} ex-æquo	M. et Mme René TROTTIER	4 chemin de la Mine
7 ^{ème} ex-æquo	M. Auguste CHAPON	20 allée de Galichon
7 ^{ème} ex-æquo	M. et Mme Gérard SALMON	32 clos de la Fontaine



2^{ème} Catégorie : immeubles collectifs ou maisons avec balcon où seuls les murs peuvent être fleuris

1^{er} : M. et Mme Denis JARIAIS
34 allée de Galichon

3^{ème} Catégorie : hôtel-Restaurant

1^{er} : M. et Mme Bertrand JAQUET
Le Grand Hôtel
16 place Dom-Guéranger



9^{ème} Catégorie : maisons isolées

1^{er} : M et Mme René CHANTEAU
Le Petit Aulneau
42 route de Beaucé



Concours des maisons fleuries 2017

Si vous souhaitez participer au concours « des maisons fleuries 2017 »
organisé par la commune de Solesmes,
il suffit de retirer votre bulletin d'inscription en mairie ou sur le site internet de la commune.

